



Vol du client dans un magasin

Par **Anna_Fr**, le **09/01/2018** à **12:39**

Bonjour,

Je me suis fait volée mon téléphone iPhone7 dans le Cxxxxx de Nanteuil-lès-Meaux : le téléphone est tombé de la poche du manteau sur un lit pendant l'essayage du matelas, le lit se trouve juste en face du poste de l'employé du rayon, l'employé était présent en train de faire qqc sur son ordinateur. Au bout de 2 minutes j'ai réalisé que je n'avais plus de téléphone mais évidemment que le téléphone était déjà volé. Soit il a été volé par quelqu'un qui se trouvait juste derrière nous, ou soit par un employé malhonnête (surtout qu'il est au courant de l'absence des cameras dans ce rayon).

Puis-je réclamer au magasin la responsabilité de ce vol du fait de l'absence de caméra et de sécurité dans ce rayon ? L'employé n'est il pas censé d'assurer la sécurité de son rayon ?

Merci pour vos réponses

Par **jos38**, le **09/01/2018** à **13:41**

bonjour.vous n'avez pas été victime d'un vol à l'arraché à l'intérieur du magasin. vous affirmez avoir perdu votre téléphone qui a été ramassé par un tiers. l'employé ne peut être tenu pour responsable